Antennes de téléphonie mobile

Après 700 jours de surveillance des riverains, la détermination ne faiblit pas

Ce chantier doit être démonté

Depuis le 10 Septembre 2001, les riverains, avec le Syndicat de quartier de France, sont mobilisés pour refuser l'installation d'une antenne de téléphonie mobile sur le site de Saint-Exupéry.

Beaucoup d'entre vous ont participé aux différentes actions qui ont ponctue ces deux années de résistance à un projet que l'opérateur Bouygues voulait imposer. Il y a maintenant plus de 2 ans qu'aucun chantier ATM n'ait vu le jour sur notre commune. Cette résistance, face à l'attitude arrogante, provocatrice de l'opérateur a permis :

- que soit organisée par la Municipalité, une série de réunions avec la Fédération des Syndicats de quartiers, dont l'objectif déclaré, est la rédaction **d'une charte, base d'une concertation donnant la parole aux habitants ;**

- que la condition sine qua non de l'application de cette charte, en cours de négociation, **soit le démontage du chantier, avenue de Saint-Exupéry**.

À l'issue de la dernière réunion tripartite (Mairie, syndicats de quartiers, opérateurs), du 13 Mars 2003, la Municipalité a demandé à Bouygues de renoncer à son projet sur le site de Saint-Exupéry. L'opérateur a, dans les semaines qui ont suivi, donné son accord. Dans le même temps, il a livré son sentiment : **quels que soient les projets qu'il présentera, les syndicats de quartiers et leur fédération s'y opposeront. »**

Ces derniers viennent de lui apporter un démenti formel, puisqu'on concertation avec le Syndicat de quartiers de Magonty, la Fédération des Syndicats de quartiers ne s'opposera pas à un projet d'implantation dans le bois du Bourgailh, car éloigné des lieux habités.

Ceci est la preuve, une fois de plus, que la Fédération et les Syndicats de Pessac réunis ne sont pas aussi sourds et aveugles, que l'a jusqu'ici affirmé l'opérateur Bouygues, qui avait intérêt à développer ces arguments pour mieux atteindre ses objectifs commerciaux.

Nous le répétons : nous ne sommes pas opposés aux évolutions technologiques, dès lors qu'elles prennent en compte tes inquiétudes des habitants, inquiétudes pour leur santé, dont aucun chercheur, ni expert n'a pu à ce jour démontrer qu'elles étaient sans fondement.

La Municipalité de Pessac, consciente que ce dossier devenait lourd et porteur d'un vrai malaise, a pris l'initiative de proposer une rencontre aux Syndicats de quartiers le 11 septembre 2003. Au terme de celle-ci, nous avons fait des propositions qui situent bien notre démarche : les antennes de téléphonie mobile seront à nouveau installées, conditions non négociables, la première d'entre elles, étant le démontage du chantier Saint-Exupéry.

Dans un **courrier en date du 30 Septembre 2003**, la Fédération des Syndicats de Quartiers, a tenu à les réaffirmer à la Municipalité.

Conscient qu'il y a lieu d'être plus que jamais vigilants, les riverains de Saint-Exupéry maintiennent une surveillance attentive du site, après 700 jours d'une action déterminée au sein « du Comité de vigilance ».

À Pessac, il n'y aura plus de passage en force des opérateurs de téléphonie mobile.

Pessac le 23 Septembre 2003